

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) -  
Dépôt le 17/10/2024 - 44823 - 2024 B 01318 - 983 887 985 - A.V. Business

# A.V. Business

Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000.00 €

5, avenue d'Argenteuil  
92600 Asnières sur Seine

Siren : 983 887 985 RCS Nanterre

---

## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Les personnes désignées en qualité de seuls membres de la Société **AV Business** se sont réunies pour la première fois, à l'issue de la signature de la mise à jour des statuts en vue de d'organiser la direction générale de la Société.

Sont présents :

- **Monsieur Véronique WURBEL**, pour ..... 510 actions  
- **SAS AV.Consulting représentée par Ava BERREBY**, pour ..... 490 actions  
Total égal au nombre d'actions composant le capital social ..... 1000 actions

**Madame WURBEL** préside la séance.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité prévue pour l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président ouvre ensuite le scrutin sur l'ordre du suivant :

- Nomination d'un Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

### PREMIÈRE RÉOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de nommer la SAS A.V.Consulting représentée par **Madame Ava BERREBY**, née le 18 juin 1997 à Clichy (92), demeurant 50, avenue de Stalingrad 92700 Colombes, aux fonctions de **Directrice Générale** pour une durée illimitée

**Madame Ava BERREBY** intervient à l'instant et déclare n'être frappé d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité lui interdisant d'assumer cette fonction, et déclare accepter cette fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

**Véronique WURBEL**

**Actionnaire**



**SAS A.V. Consulting représentée par  
Madame Ava BERREBY**

**Actionnaire**

